

Puyvert remporte le Trophée de pétanque des élus vauclusiens 2025



C'est l'équipe de la commune de Puyvert qui remporte l'édition 2025 du Trophée de pétangue des élus vauclusiens. Les représentants de la municipalité du village du Luberon l'ont emporté face à l'équipe de la commune de Joucas.

L'événement, organisé par l'AMV (Association des maires de Vaucluse) en partenariat avec Enedis, GRDF et l'Association 'la Boule de Villevieille', s'est déroulée au boulodrome de l'Isle-sur-la-Sorque.

« Une journée conviviale, au cours de laquelle les représentants des communes se sont affrontés dans la bonne humeur. L'occasion, surtout, pour ces élus d'échanger et partager leurs expériences, eux qui se sentent souvent isolés, face aux attentes croissantes de leurs concitoyens et à la complexification de leur rôle », explique l'AMV présidée par Pierre Gonzalvez, maire de de l'Isle-sur-la-Sorque.

Lors de ce trophée la commune de Viens a remporté la consolante B contre celle de Richerenches. Enfin, dans la consolante C, c'est l'Association départementale des anciens maires et adjoints de Vaucluse qui a gagné contre l'équipe constituée des communes de Saint -Hippolyte-le-Graveyron et Saint-Martin-de-Castillon.

L.G.



Les maires de Vaucluse déplorent la baisse de la Taxe d'aménagement perçue par les communes



Le Président de l'Association des Maires de Vaucluse (AMV) exprime sa vive préoccupation face à la baisse significative des recettes issues de la taxe d'aménagement constatée dans de nombreuses communes du département.

« Cette diminution s'explique d'une part par le ralentissement de la construction neuve, mais également par les effets de la réforme du dispositif intervenue en 2022, déclare Pierre Gonzalvez, président de l'AMV également maire de l'Isle-sur-la-Sorgue. Depuis cette réforme, la taxe d'aménagement est exigible dans les 90 jours suivant l'achèvement des travaux, et non plus à la délivrance de l'autorisation d'urbanisme. Cette évolution a transféré la responsabilité de déclaration aux redevables, qui doivent désormais effectuer cette démarche via leur espace sécurisé sur le site des impôts. Or, il est constaté que



de nombreux propriétaires omettent de déclarer l'achèvement de leurs travaux, ce qui empêche la liquidation de la taxe et prive les communes des recettes correspondantes. »

« Cette situation fragilise les finances locales. »

Pierre Gonzalvez, président de l'AMV

Le président de l'Association des Maires de Vaucluse souligne « que cette situation fragilise les finances locales, alors que les communes doivent faire face à des besoins croissants en matière d'équipements et de services publics ». Il appelle donc à « une sensibilisation accrue des particuliers sur leurs obligations déclaratives, ainsi qu'à une simplification des procédures pour faciliter le recouvrement de cette taxe ».

L.G.

Les maires de Vaucluse solidaire de Mayotte



Ecrit par le 2 novembre 2025



Alors que le bilan du passage du cyclone Chido ne cesse de s'alourdir, l'AMV (Association des Maires de Vaucluse) vient d'annoncer son soutien financier afin de venir en aide aux familles endeuillées, aux habitants et aux élus de Mayotte.

« L'Association des Maires de Vaucluse tient à témoigner de sa solidarité et à apporter son soutien en participant à la collecte nationale mobilisée en faveur de Mayotte, explique Pierre Gonzalvez, président de <u>l'AMV</u> et maire de l'Isle-sur-la-Sorgue. Ainsi, les membres du bureau décident le versement d'une aide exceptionnelle d'un montant de 50 000 €. Ce don sera fait au nom de toutes les communes vauclusiennes, témoignant ainsi de notre unité et de notre solidarité envers nos compatriotes de Mayotte. Il permet aux communes, dans ces temps de contrainte budgétaire, de se libérer de cet effort et de participer indirectement à cette mobilisation. Cette initiative collective, fruit de nos efforts communs, saura répondre à l'urgence et apporter une aide concrète aux populations touchées. »



Salon des maires de Vaucluse : « Après les gilets jaunes, les écharpes tricolores?»



Alors que l'assemblée générale de l'Association des maires de Vaucluse (AMV), et le salon des collectivités qui l'accompagne ont accueilli un millier de visiteurs, l'absence de Thierry Suquet, préfet de Vaucluse convoqué à Paris par Bruno Retailleau avec l'ensemble de ses homologues de l'Hexagone pour une réunion avec le ministre de l'Intérieur, a été particulièrement mal perçue par les maires.

Beaucoup d'élus locaux et peu d'Etat, beaucoup de questions et peu de réponses, beaucoup de colère et peu d'écoute... tels pourraient être les maître-mots de la vision qu'ont nos maires de leur rapport avec un Etat 'parisien' qu'ils considèrent de plus en plus éloigné des territoires.

C'est Cécile Helle, maire d'Avignon qui a pris la parole pour accueillir tous les maires de Vaucluse pour cette première de l'AMV (Association des maires de Vaucluse) au parc des expositions.



Ecrit par le 2 novembre 2025

« D'habitude, nous nous réunissions à Monteux. C'est nouveau de nous retrouver à Châteaublanc, à quelques jours du Congrès des Maires à Paris. Cette année le thème est 'Les communes, heureusement!'. C'est une forme de reconnaissance pour la République décentralisée que sont nos villes et villages. Dans ces périodes d'incertitude, de crise, c'est une évidence pour les citoyens, une proximité. Ce que nous voulons, c'est que les communes soient respectées, écoutées. Elles sont le premier des services publics, parfois le seul. Ce sont elles qui maintiennent les écoles, les équipements socio-culturels, le mouvement sportif, on l'a bien vu pour le passage de la flamme Olympique dans le Vaucluse le 19 juin. Elles sont un amortisseur social après la crise sanitaire, l'inflation, la flambée des prix de l'énergie, les citoyens se tournent vers les maires, c'est l'échelon le plus proche de leur protection, du renforcement du lien, du vivre ensemble. »



©AB/l'Echo du Mardi



« Ce que nous voulons, c'est que les communes soient respectées, écoutées. »

Cécile Helle, maire d'Avignon

« On voit bien dans nos territoires que le changement climatique est une réalité, il frappe le monde agricole qui est un des piliers essentiels de l'économie du territoire. Nous avons aussi vu ces derniers jours chez nos voisins espagnols de Valence à quel point la Méditerranée est vulnérable », ajoute Cécile Helle, qui par ailleurs est géographe de formation.

« S'il n'y a pas de respect, de confiance, de soutien de la part de l'Etat, on verra, dans 5 ans, 10 ans, 20 ans à quel point la République sera fragilisée. Or là, nous n'avons aucune visibilité sur les budgets. Quel impact sur nos investissements, notre fonctionnement avec des ponctions de l'Etat de 5M€ sur les collectivités locales? Nous ne pouvons pas travailler sereinement quand on doit éponger le déficit de l'Etat dont nous ne sommes pas responsables. Nous ressentons un sentiment d'injustice alors que tous nos budgets, eux, sont en équilibre à l'euro près. »

Elle poursuit sa diatribe : « Pour Avignon, cela représente 3,6M€ sur les 150M€ de notre budget de fonctionnement. Que faire? Refermer la Médiathèque Renaud-Barrault de la Rocade que nous venons de rouvrir après l'avoir rénovée à grands frais, virer les 18 agents municipaux qui y travaillent avec les conséquences sur l'emploi et sur leurs familles que cela implique? Nous avions baissé le tarif des cantines scolaires, devons-nous y revenir? Tout ce que je demande c'est le respect et le soutien de l'Etat ».

« Ras-le-bol du traitement qui nous est infligé par certains comme si nous étions des délinquants. »

Max Raspail, maire de Blauvac

Après Cécile Helle, c'est un autre maire qui prend la parole, celui de Monteux, Christian Gros, qui d'habitude accueillait jusqu'alors l'assemblée générale des maires de Vaucluse chez lui, au Château d'eau. En l'absence de Max Raspail souffrant, maire de Blauvac et conseiller départemental, il a lu sa lettre : « Ras-le-bol du traitement qui nous est infligé par certains comme si nous étions des délinquants. On demande un peu de respect, sinon on va aller à la pêche ou jouer à la pétanque. Le découragement frappe un maire sur deux. 450 d'entre eux démissionnent chaque année, sans parler des adjoints ou des élus municipaux et 55% des sortants ne comptent pas se représenter en 2026, lors des municipales, c'est dire si le mal et la morosité ambiante sont profonds. Est-ce que l'enjeu en vaut la chandelle ? »

« A travers les maires, c'est la démocratie qui est menacée. »

Christian Gros, maire de Monteux



Christian Gros l'a ensuite martelé, comme chaque année : « A travers les maires, c'est la démocratie qui est menacée, nous portons notre mandat à bout de bras sans compter nos heures, avec passion et détermination. Que l'Etat protège ses élus locaux. Agressions physiques et morales, menaces, diffamation, harcèlement, pressions, il faut aller plus loin dans les sanctions ».

Il évoque ensuite le manque total de visibilité : « Gérer, c'est prévoir. Or aujourd'hui on est en plein brouillard avec les contraintes que nous impose l'Etat. Entre les coups de rabot, le grignotage de la TVA, la baisse des DMTO, la diminution des commandes dans le BTP, les plans sociaux qui vont se succéder avec leur cortège de licenciements, l'angoisse grimpe. La conjoncture géo-politique inquiète. Le ministre de l'Intérieur Bruno Retailleau parle d'extension de pouvoirs vers les polices municipales, c'est encore un transfert de charges supplémentaires pour nous. »



Christian Gros lors de la minute de silence en hommage aux élus disparus dont Marie-Josee Roig maire d'Avignon pendant 3 mandats, conseillère régionale, présidente du Grand Avignon, députée et ministre de Jacques Chirac. ©AB/l'Echo du Mardi

Christian Gros continue : « Le mieux comme le pire ne sont pas exclus. Bien sûr on sait gérer, on va le



faire mais on va jouer sur la prudence, reporter des projets. N'étranglez pas nos communes. Certes il est normal de participer au redressement des finances de la France, mais qu'on arrête de nous tenir pour responsables de son déficit abyssal. On ne doit pas être la vache à lait de tous ».

Il conclut quand même sur une note plus douce : « Etre maire, c'est le plus beau de tous les mandats, mais c'est tout sauf un long fleuve tranquille. C'est une aventure humaine d'une grande richesse avec nombre de contradictions, mais nous avons tous la passion du service public chevillée au corps ».

« La colère gronde dans les campagnes. »

Pierre Gonzalvez, président de l'AMV et maire de l'Isle-sur-la-Sorgue

C'est ensuite au président de l'association représentant 149 des 151 maires de Vaucluse (Orange et Le Pontet ne sont pas adhérents) de s'exprimer. Pierre Gonzalvez qui a salué son ex-complice à la tête de la présidence bicéphale avec Jean-François Lovisolo. « 2024 est une année particulière aussi bien pour le climat international que pour l'ambiance anxiogène. Et la France est une société qui clive au moment où la modération a du mal à se faire entendre. Que feront les maires en 2026, certains vont baisser les bras, ne pas se représenter, mais tous les autres ont une foi indéfectible dans leur mission au service des autres. »

Il continue : « Nous devons faire des économies, mais pour certains il faut que rien ne change côté dotations, subventions. On nous a parlé de simplification administrative, mais nous nageons entre <u>PLU</u>, <u>ZAN</u>, <u>SCOT</u>, <u>SRADDET</u>. Que des sigles et acronymes qui s'ajoutent les uns aux autres dans un jargon insupportable. Comment ré-industriliser sans terre disponible, comment construire des logements sociaux, des crèches, des écoles sans foncier disponible ? C'est une aberration totale : on paie chaque année des pénalités sans fin parce qu'on n'a pas la place d'édifier assez de HLM. Ou alors, certains aménageurs sans vergogne, rasent une maison au milieu d'un pré et construisent un immeuble qui bouche la vue des voisins qui se lancent dans une bataille juridique ».

Le maire de l'Isle-sur-la Sorgue évoque ensuite les problèmes de paysans qui cultivent lavande, cerise, ou vigne. « <u>La colère gronde dans les campagnes</u>. Ils n'ont pas été entendus depuis le Salon de l'Agriculture en mars dernier, ils vont repartir en tracteur vers les ronds-points et les préfectures. »



Ecrit par le 2 novembre 2025



©AB/l'Echo du Mardi

« Ce que nous voulons, c'est un Etat fort, qui fasse appliquer la loi. Ce n'est pas notre rôle de nous substituer à lui. »

Pierre Gonzalvez

Autre souci auquel sont confrontés les maires : les déserts médicaux. « Les nouveaux arrivants, dans nos communes, ne comprennent pas qu'ils n'aient pas un médecin traitant, c'est encore à nous de prendre le problème à bras le corps avec des Maisons de Santé que certains salarient, comme le fait la présidente du Conseil départemental à Avignon, Apt, Cadenet et bientôt à Sorgues ».

La liste des soucis des maires, continue avec la sécurité : « Le maire n'est pas l'alpha et l'oméga de la sécurité. Ce que nous voulons, c'est un Etat fort, qui fasse appliquer la loi. Ce n'est pas notre rôle de nous substituer à lui. Certes, nous pouvons agir quand le trafic de drogue se diffuse chez nous à travers de pseudo-épiceries ouvertes toute la nuit qui provoquent embouteillages, bruits intempestifs et nuisances en tous genres pour ceux qui doivent se lever tôt le matin pour aller au travail. Mais on nous prend pour des empêcheurs de 'dealer en rond' et souvent des menaces sont proférées vers les policiers ».



Le Département hausse le ton

Place à la présidente du Département de Vaucluse, Dominique Santoni. Elle avait déjà poussé un coup de gueule tonitruant lors de <u>la dernière séance plénière de l'exécutif</u> en disant que « Macron a cramé la caisse ». Cette fois, elle a martelé avec vigueur : « Paris ça suffit! Nous nous efforçons de tenir la barre et de garder le cap. Depuis notre dernière AG, la dissolution n'a vraiment pas arrangé la situation. Et cela au moment même où les déficits de l'Etat ont explosé. Nous en avons assez d'un Etat central qui demande toujours plus aux collectivités locales en leur laissant toujours moins de moyens. Sans concertation et en ne s'appliquant pas à lui-même ce qu'il exige des autres. C'est une situation difficilement supportable et la liste est longue. Diminution de moitié de la DGF (Dotation globale de fonctionnement), perte partielle pour les communes et totale pour les départements de l'autonomie fiscale, transferts de compétences et de charges sans compensation financière, multiplication des normes et contraintes. Et voici, comme je l'ai déjà dit que l'Etat se retourne vers les collectivités locales pour renflouer ses caisses et son déficit. »

Vaucluse : l'un des départements les plus pauvres de France va payer pour les riches

Dominique Santoni continue : « Les départements sont les collectivités locales les plus ponctionnées dans ce projet de loi de finance, 2,2 milliards €, soit 44% de l'effort pour ses dépassements. Mes collègues présidents de conseils départementaux sont remontés et en colère comme jamais. Certains ont plein d'idées pour renflouer les caisses de l'Etat, comme vendre les préfectures ou les tribunaux, propriétés de nos départements. Je vous rassure, madame la secrétaire générale (Sabine Roussely qui représentait le préfet convoqué au ministère de l'Intérieur ce jeudi), nous n'en sommes pas là dans le Vaucluse... Pas encore. »

La Présidente, exprime une fois de plus son attachement aux maires « J'ai été maire comme vous. Je sais combien les exigences et impatiences des citoyens sont de plus en plus fortes, les contraintes et pesanteurs de plus en plus lourdes, les pressions et menaces se multiplient et je vous exprime toute ma reconnaissance et ma gratitude et je reste à vos côtés comme partenaire au quotidien, vous pouvez compter sur ma présence. »

Message reçu à Matignon?

Venu quelques jours plus tard assister à Angers aux assises des départements de France, Michel Barnier, le Premier ministre a promis de réduire significativement l'effort demandé aux conseils départementaux. Il a ainsi proposé « de réduire le taux de prélèvement prévu au titre du fonds de réserve », de relever le plafond des droits de mutation à titre onéreux (DMTO à hauteur de 0,5 points sur 3 ans ainsi que de renoncer -à minima- au caractère rétroactif de la baisse du taux de fonds de compensation pour la taxe sur la valeur ajoutée (FCTVA). L'hôte de Matignon propose aussi d'étaler sur 4 ans, au lieu de 3, la hausse de cotisations des employeurs territoriaux à la caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales et de rehausser les concours qui sont versés aux départements par la CNSA (Caisse

Ecrit par le 2 novembre 2025

nationale de solidarité pour l'autonomie).

Le département sort le chéquier pour les communes

Elle a évoqué 'Vaucluse Ingénierie' devenue agence technique du département. « 139 communes ont été accompagnées pour leurs projets. Dans le même esprit, nous proposons une enveloppe de 7M€ pour Vaucluse territoires de demain (2023-2026) et de 28,5M€ pour le contrat Vaucluse Ambition (2023-2025). »

Elle revient sur les efforts à faire pour réduire les investissements : « Il faudra trouver au minimum 15M€ mais je ne sais pas encore comment je vais boucler le budget. J'ai écrit au Premier ministre pour lui demander que le Vaucluse, au même titre que le Gard, l'Aude et l'Hérault soit exempté d'un prélèvement de 2% sur ses recettes mais je n'ai pas de réponse. Quoi qu'il arrive, je compte sanctuariser l'agriculture, l'aide aux communes, recruter des médecins généralistes, conduire nos grands chantiers (déviation d'Orange, Carrefour de Bonpas), valoriser les véloroutes. Et je le répète : le fonctionnement centralisé de notre pays où tout se décide à Paris, ça ne marche plus, il est à bout de souffle. Il est temps d'en changer, de bouger les choses. »

« Paris, ça suffit!

Il faut donner plus de pouvoirs, de responsabilités, de libertés aux communes, aux départements et aux régions. »

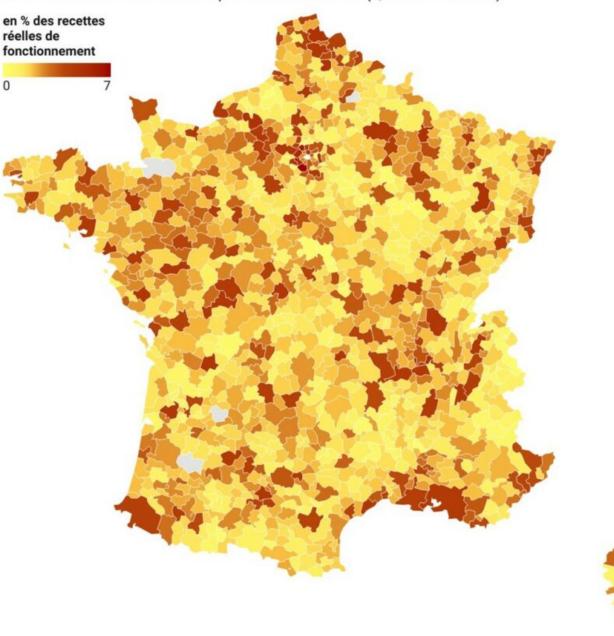
Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental de Vaucluse

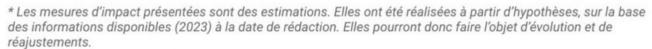
La présidente de l'exécutif vauclusien réclame alors plus de décentralisation. « Nous voyons bien qu'il faut donner plus de pouvoirs, de responsabilités, de libertés aux communes, aux départements et aux régions. Nous l'avons prouvé en luttant contre les déserts médicaux, en faisant revenir des allocataires du RSA dans le monde du travail, en construisant plus vite et davantage de logements sociaux, en installant la fibre et le haut-débit sur tous nos territoires, notamment ruraux grâce à Vaucluse Numérique. Pour cela nous devons jouir d'une véritable autonomie fiscale et financière. Nous attendons donc de l'Etat qu'il assume ses 3 grandes fonctions régaliennes : protéger, instruire et soigner. Mais décentralisation veut aussi dire simplification. Stop aux normes en tous genres, arrêtez ce cercle vicieux qui épuise et décourage toute initiative locale. Cela implique une déconcentration qui donne plus de pouvoir aux préfets et aux services de l'Etat. »



Mise à contribution des collectivités au redressement des comptes publics

Montants estimés des mesures par intercommunalité (1,4 milliard d'euros)





Source: Intercommunalités de France · Créé avec Datawrapper





Intercommunalités de France <u>vient de dévoiler une série de données et de cartes interactives</u> <u>inédites</u>, présentant les impacts de l'ensemble des dispositifs prévus dans le projet de loi de finances (PLF 2025) intercommunalité par intercommunalité, et commune par commune.

Pour un acte III de la décentralisation

Dominique Santoni a alors lancé un appel 'transpartisan' à tous les élus locaux pour un « Acte III de la Décentralisation » en signant une pétition. « La situation financière de la France agit comme un électrochoc chez beaucoup de Français. Elle doit servir à réaliser des changements majeurs dans l'organisation de notre pays, il y faudra du courage et de la détermination ». Cette pétition sera envoyée au Premier ministre.

« A Bercy, ils nous expliquent qu'ils savent compter et, ce sont leurs mots, 'Qu'il s'agit d'une petite erreur technique sur les rentrées financières'.

Excusez du peu, une paille, 60 milliards?

Il n'y aurait pas un problème dans leur logiciel? » »

Renaud Muselier, président du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur

Venu de Marseille, le président du Conseil régional de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Renaud Muselier, bien que macroniste, ne mâche pas ses mots : « Paris, ça suffit ! s'insurge-t-il lui aussi en reprenant la formule à Dominique Santoni. Surtout quand on entend qu'entre mars et juin dernier, le déficit s'est aggravé de 60 milliards supplémentaires. A Bercy, les Mozart de la Finance nous expliquent qu'ils savent compter et, ce sont leurs mots, 'Qu'il s'agit d'une petite erreur technique sur les rentrées financières'. Excusez du peu, une paille, 60 milliards ? Il n'y aurait pas un problème dans leur logiciel ? »

Le président de la Région Sud admet qu'on va tous être impactés, car si le budget n'est pas voté, il n'y a plus de gouvernement, d'Etat. « En Provence-Alpes Côte d'Azur, si l'arbitrage est confirmé cela représentera un plan minceur de -120M€, -10%. C'est colossal. Nous allons devoir faire des choix, supprimer les doublons, mais ne pas toucher à l'aide aux communes, au budget agricole, on ne fermera pas de lycées. On ressent un sentiment ambivalent. D'abord, un abandon de l'Etat, une forme d'abattement, on est exaspérés. Mais en même temps, on veut défendre notre territoire. Notre démocratie doit fonctionner de la meilleure des façons possibles, grâce à vous tous, merci pour votre détermination et votre combat » a-t-il conclu sous des applaudissements nourris.

L'Etat a du mal à être audible

Enfin, c'est la secrétaire générale de la préfecture de Vaucluse qui a longuement pris la parole en dernier, pour faire la liste de l'action de l'Etat depuis novembre 2024 et l'arrivée d'un nouveau préfet qui a succédé à l'énergique Violaine Démaret. « Nous devons partager nos efforts de façon solidaire, il ne s'agit pas d'un désengagement de l'Etat » a-t-elle résumé. Et les maires qui ont demandé le micro pour s'exprimer, on tous déclaré qu'ils avaient demandé un rendez-vous au préfet depuis son arrivée de Mayotte en février dernier et qu'ils ne l'ont toujours pas rencontré.



Ecrit par le 2 novembre 2025



©AB/l'Echo du Mardi

Un rendez-vous plus grand et plus ambitieux pour les maires de Vaucluse





Pour la nouvelle édition de son assemblée générale, l'AMV (Association des maires de Vaucluse) quitte Monteux pour rallier Avignon. Un changement qui va permettre de doubler le nombre d'exposants ainsi que d'ouvrir davantage l'événement aux collaborateurs des élus lors de ce <u>'Salon des maires, des élus locaux et des décideurs publics de Vaucluse 2024'</u> qui se tiendra jeudi 14 novembre au parc des expositions.

« Au fil des ans, nous avons constaté qu'il y avait de plus en plus de personnes qui venaient à notre assemblée générale et au salon qui était proposé en parallèle, explique <u>Pierre Gonzalvez</u>, président de <u>l'AMV</u> (Association des maires de Vaucluse) aussi maire de l'Isle-sur-la-Sorgue. Il y a d'abord eu les maires, puis des adjoints, des conseillers municipaux, des responsables de services administratifs et techniques des communes... C'est devenu un rendez-vous d'importance très attendu, qui constitue également désormais une base d'animation de nos équipes. »

« C'est la seule occasion réelle que l'on a de pouvoir échanger avec tous les élus de notre territoire. »

Julien Merle, maire de Sérignan-du-Comtat

« Cela permet aux maires et aux élus de pouvoir échanger, complète <u>Julien Merle</u>, maire de Sérignan-du-Comtat et président de la CCAOP (Communauté de communes Aygues Ouvèze en Provence). Car en fin de compte, c'est plutôt rare que nous ayons des moments comme cela. Des moments où nous pouvons partager des choses avec les élus et se poser afin de discuter entre nous. Nous nous voyons à l'intérieur des intercommunalité, mais rencontrer les élus de l'autre bout du département, que l'on croise parfois une fois par an, et voir les choses qu'ils peuvent faire. C'est vraiment la seule occasion réelle que l'on a de pouvoir échanger avec tous les élus de notre territoire. »

Un format plus grand et plus ambitieux

Une volonté de voir plus grand rendue possible par <u>AP Média</u>, l'agence d'événementiel héraultaise, qui a en charge l'organisation de cette journée des maires de Vaucluse depuis 2022.

« L'année dernière, nous avons a constaté combien nous étions désormais trop à l'étroit dans la salle des fêtes du château d'eau à Monteux, confirme le président de l'AMV. AP Média nous a alors proposé de rejoindre le parc des expositions à Avignon, puisque nous sommes sur un format bien plus grand et plus ambitieux. »

Il faut dire qu'AP Média ne pars pas dans l'inconnue. La structure organise déjà 18 salons de ce type, de Perpignan à Nice (dont ceux du Gard et des Bouches-du-Rhône) et jusqu'en Alsace. Et pour l'organisation de ce <u>'Salon des maires, des élus locaux et des décideurs publics de Vaucluse'</u>, c'est un local qui est à la manœuvre : le pontétien <u>Thierry Robin</u>, directeur associé et développement au sein d'AP Média. « C'est vrai que pour moi qui habite ici, ce salon c'est un aboutissement », reconnait ce dernier.

Par ailleurs, en 2016, à l'initiative du président du Grand Avignon d'alors, Jean-Marc Roubaud, AP média avait déjà investi le parc des expos de la cité des papes avec une manifestation équivalente qui avait rencontré un vrai succès avant de s'arrêter deux ans plus tard. Maintenant que l'organisateur et l'AMV





sont au diapason, l'objectif est donc de gérer une crise de croissance.



De gauche à droite : Julien Merle, maire de Sérignan-du-Comtat et président de la CCAOP, Pierre Gonzalvez, président de l'AMV (Association des maires de Vaucluse) aussi maire de l'Isle-sur-la-Sorgue, Sandrine Raymond, maire de Saint-Pierre-de-Vassols et Thierry Robin, directeur associé et développement au sein d'AP Média.

« Il y a un véritable engouement pour ce salon. »

Thierry Robin, directeur associé et développement au sein d'AP Média

« Il y a un véritable engouement pour ce salon, assure Thierry Robin. Nous sommes passés de 40 exposants l'an dernier à quasiment 80 cette année et malgré cela nous avons refusé une vingtaine de sociétés » (voir liste des exposants en fin d'article).

Côté pratique, le déménagement au parc des expositions va faciliter le stationnement pour les visiteurs et les exposants. Ces derniers pourront aussi installer leur emplacement la veille.

« C'est vrai que pour nous, le parc c'est plus facile. Cela devrait nous permettre de franchir un pas »,



reconnaît l'organisateur.

- « Il faut conserver l'état d'esprit que nous avions à Monteux, rajoute pour sa part le président de l'AMV. C'est-à-dire que ce n'est pas une foire où on va courtiser l'élu. On est dans une logique de partenaire avec des échanges de qualité. »
- \ll Il faut ce lien de convivialité, confirme Thierry Robin. C'est pour cela que nous avons aussi essayé de favoriser au maximum les exposants locaux. »

Au final, après les 700 participants de l'an dernier, cette édition 2024 'Salon des maires, des élus locaux et des décideurs publics de Vaucluse' espère attirer un millier de visiteurs.

« On jongle en permanence avec nos budgets. »

Pierre Gonzalvez, président de l'AMV

L'occasion de parler des problématiques des maires

Cette assemblée générale et ce salon, où s'exprimeront notamment Véronique Pouzadoux, la secrétaire général adjoint de l'AMF (Association des maires de France), Dominique Santoni, la présidente du Conseil départemental de Vaucluse, Renaud Muselier, le président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et Thierry Suquet, préfet de Vaucluse, seront aussi l'occasion d'évoquer les problématiques actuelles des maires du département.

« D'année en année, la vision est de plus en plus restreinte et les perspectives ne sont pas faciles à imaginer, regrette Pierre Gonzalvez. On jongle en permanence avec nos budgets, c'est-à-dire que nous sommes aux limites de notre capacité, que ce soit en termes de fonctionnement, qu'en termes d'investissement. »

Et entre désengagement de l'État et déficits inconditionnels du pays, les maires ont de plus en plus de mal à se projeter dans l'avenir même s'ils ont conscience « que le pays ne peut pas continuer comme ca ».

Le programme du salon

🛮 8h15 : Ouverture du salon au public, café d'accueil offert servi sur les stands. 9h - 12h30 : Assemblée Générale de l'AMV 84, en salle à l'étage.
□ 9h - Mot d'accueil de Cécile Helle, maire d'Avignon.
9h15 - Présentation par les représentants de l'AMV 84 : rapport d'activités par Christian Gros, secrétaire général, puis rapport financier par Gilles Vève, trésorier. Lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels. Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2024 et affectation du résultat. Vote du budget 2025. Vote du taux de cotisation 2025. 9h45 du rapport moral par Pierre Gonzalvez, président.
🛘 10h Intervention de Véronique Pouzadoux, secrétaire général adjoint de l'AMF (Association des maires de France).



🛮 10h15 Intervention de Dominique Santoni, présidente du Conseil départemental de Vaucluse.
🛘 10h30 Intervention de Renaud Muselier, président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.
□ 10h45 Intervention de Thierry Suquet, préfet de Vaucluse.
☐ Questions diverses.
🛮 12h30 : Inauguration du salon.
🛘 12h45 : Cocktail déjeunatoire servi sur les stands.
$\ \square$ 13h30 : Signature de convention entre Enedis et la FBTP Vaucluse sur le stand.
☐ 14h30 - 15h30 : 'Comment conduire des politiques publiques tout en appréhendant le risque ?' par le SNDGCT Vaucluse avec l'intervention de Maître Samuel Dyens, avocat au Barreau de Nîmes.

« Nous, les maires, nous devons toujours trouver le moyen de nous adapter. »

Sandrine Raymond, maire de Saint-Pierre-de-Vassols

- « Nous, on va alerter sur le fait que freiner sur les collectivités, cela aura tout un effet en cascade, poursuit le président de l'AMV. Cet effet, il faut le mesurer afin d'évaluer si la décision ne va pas amener plus d'éléments négatifs que l'économie réalisée. Parce qu'on va avoir un impact pour toutes les entreprises de travaux publics dont 60 à 70% de la commande est effectuée par les collectivités territoriales. »
- « Et comme nous avons plein de points d'interrogation, c'est de plus en plus compliqué de préparer un budget », explique Julien Merle , maire de Sérignan-du-Comtat. La solution : l'étalement en réalisant en 3 ans ce que vous aviez prévu de faire en 2 ans. Et parfois, il faut arbitrer en renonçant à certains projets.
- « Il y a aussi le temps de l'administration qui peut paraître long pour nos concitoyens, constate <u>Sandrine Raymond</u>, maire de Saint-Pierre-de-Vassols. Mais nous aussi, nous attendons même si on essaye d'accélérer les choses. On doit accepter de passer par des phases. Donc, forcément, nous n'avons pas toujours la même vision. Alors il faut être pédagogue pour pouvoir expliquer aux personnes et aux usagers qu'on a bien pris en compte leurs attentes même si cela ne va pas assez vite pour eux. C'est là où nous, les maires, nous devons toujours trouver le moyen de nous adapter. »

Laurent Garcia

<u>'Salon des maires, des élus locaux et des décideurs publics de Vaucluse 2024'</u>. Jeudi 14 novembre. 8h15 à 15h30. Parc des expositions. Avignon. Entrée libre sur inscription. Parking gratuit à proximité. <u>www.salondesmaires-vaucluse.fr</u>

La liste par ordre alphabétique des 78 exposants de l'édition du salon de l'association des





Maires de Vaucluse 2024

- 4M PROVENCE ROUTE
- ACTION LOGEMENT SERVICES
- AGENCE D'URBANISME RHONE AVIGNON VAUCLUSE
- AGENCE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE VAUCLUSE INGENIERIE
- AGILIS
- AGIRC-ARRCO, RETRAITE COMPLEMENTAIRE DES SALARIES
- ANGELOTTI AMENAGEMENT
- GROUPE ANGELOTTI
- APY MEDITERRANEE AGENCE QUALI-CITÉ
- ASSOCIATION DES MAIRES DE VAUCLUSE AMV 84
- AVIGNON UNIVERSITÉ
- BANQUE DES TERRITOIRES
- BLACHERE ILLUMINATION
- BORIES ENVIRONNEMENT MOBILIERS ET MATERIELS URBAIN
- BOUYGUES ENERGIES ET SERVICES
- BOUYGUES TELECOM
- CDG FPT 84
- CFP84 CUISINIE FROID PROFESSIONNEL 84
- CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DE VAUCLUSE
- CHAMBRE DE METIERS ET ARTISANAT PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR
- CITEOS AVIGNON VINCI ENERGIES
- CNAS L'ACTION SOCIALE
- COLAS
- COMMUNES FORESTIERES DE VAUCLUSE
- COMPAGNIE NATIONALE DU RHONE-CNR
- CREDIT AGRICOLE ALPES PROVENCE COLLECTIVITES PUBLIQUES DE PROXIMITÉ
- CREDIT MUTUEL
- EDF
- ENEDIS
- EUROVIA, ROBERT TP
- FEDERATION ADMR DE VAUCLUSE
- FEDERATION BTP84
- GENDARMERIE NATIONALE
- GEOMETRES-EXPERTS DE VAUCLUSE
- GHM-ECLATEC Eclairage AGORA mobilier urbain
- GRDF







- GROUPAMA MEDITERRANEE
- GROUPE CITADIS SPL TERRITOIRE VAUCLUSE
- GROUPE ISOTEC INVEST ISOLEA/ISOLIS
- HERVE THERMIQUE
- IDVERDE
- INEO EQUANS
- IPSUMEDIA SOLUTION DE COMMUNICATION DIGITALE
- ITELIA TELECOM
- KOMPAN
- LA POSTE
- LEASE PROTECT France
- LUMIERES DE FRANCE
- MA COM'UNE
- MIDITRACAGE
- MINERIS
- MNT, MUTUELLE NATIONALE TERRITORIALE, MUTUALITE FRANCAISE SUD
- NEOTRAVAUX, NEOSOLAR
- ORANGE
- OVERACT EUROPE
- PANNEAUPOCKET
- PIETO
- POLICE NATIONALE VAUCLUSE
- PREFECTURE DE VAUCLUSE, SERVICES DE L'ETAT EN VAUCLUSE
- RAMBIER AMENAGEMENT GROUPE IMMOBILIER
- REGION SUD
- RLB INDUSTRIE
- SDIS 84
- SIGNATURE MEDITERRANEE
- SNEF CONNECT
- SOBECA
- SOLIHA VAUCLUSE
- SOLS PROVENCE-GROUPE SOLS
- SUDCO MOBILIER URBAIN
- SUEZ



- SYNDICAT D'ENERGIE VAUCLUSIEN
- FONDS CHALEUR / PV / IRVE
- TOTALENERGIES BIOGAZ France
- UNICEM SUD PACA CORSE Carrières et matériaux
- VALOREM
- VAUCLUSE NUMERIQUE AXIONE
- VAUCLUSE PROVENCE ATTRACTIVITÉ (VPA)
- VEOLIA EAU
- VOYAGES ARNAUD

Piratages des collectivités : à qui le tour ?



Ecrit par le 2 novembre 2025



<u>Le groupe Veolia</u> et <u>l'AMV</u> (Association des maires de Vaucluse) ont organisé une table-ronde sur le thème : 'Cybersécurité et eau : collectivités, services publics, entreprises... Tous concernés'. Cette matinale, qui s'est tenue à l'Isle-sur-la-Sorgue, a été notamment l'occasion de rappeler les enjeux majeurs liés à la cybersécurité et de donner les clés pour pouvoir faire face à cette menace qui ciblent de plus en plus des collectivités de plus en plus en première ligne.

« Toutes les organisations, quelles que soient leurs tailles et leurs domaines d'activité sont potentiellement concernées par les menaces de cyberattaques, expliquait <u>Olivier Campos</u>, directeur Veolia eau Provence-Alpes en préambule de cette 4° matinale climat organisé dans la Région Sud. Il est désormais essentiel pour les entreprises et les collectivités, dans le domaine de l'eau notamment, de prendre la pleine mesure cyber et se protéger. Ces rendez-vous, à destination des acteurs de premières lignes ont pour objectifs de favoriser les échanges, les interrogations, les retours d'expériences entre les



différents experts qui interviennent sur le sujet mais également avec les élus et les représentants des collectivités présents. »

« Les cyberattaquants s'en prennent à ceux qui sont le moins bien protégés. »

Célia Nowak, déléguée régionale Paca de l'ANSSI

Données compromises pour 1 français sur 2

Après un mot d'accueil de <u>Pierre Gonzalvez</u>, maire de l'Isle-sur-la-Sorgue et président de l'AMV, sur la nécessité pour les collectivités de se prémunir contre les cyberattaques et leurs conséquences, les six intervenants ont dressé un état des lieux complet de la menace.

A une période où selon <u>la CNIL</u> (Commission nationale de l'informatique et des libertés) 1 français sur 2 a vu ses données personnelles compromises à la suite d'attaque et où plus de 2 500 actions de suspension de sites illicites utilisés pour de vastes campagnes d'hameçonnage ont été réalisées contre le cybersquattage de noms de domaines des collectivités, <u>Célia Nowak</u>, déléguée régionale Paca à la sécurité numérique pour l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (<u>ANSSI</u>) a rappelé la réglementation actuelle ainsi que les techniques des cyberpirates. Des méthodes que l'on pourrait assimiler à « une logique de la pêche au chalut » afin de ratisser le plus large possible pour s'attaquer aux plus 'faibles', c'est-à-dire ceux qui sont le moins bien protégés. Avec un souci de rentabilité, en jouant sur la masse des attaques, qui a pour conséquence qu'il n'est nul besoin d'être une cible directe pour en être la victime.

« On n'est jamais assez préparé »,

Jérôme Poggi, Responsable de la sécurité des systèmes d'information à la ville de Marseille

Le coût de la cybercriminalité explose en France

Epée de Damoclès 2.0 ?

Un risque permanent, sorte de d'épée de Damoclès 2.0, que confirme le commandant <u>Nidhal Ben Aloui</u>, conseiller cyber du commandant de région de gendarmerie Paca, chef de la section cyber et anticipation cyber de la division régionale des réserves : « Au niveau financier le ransomware est le plus rentable. La France a versé 888 M€ de rançon en 2022. »

Dans tous les cas, le commandant de gendarmerie assure qu'il est impératif de prévenir les autorités, que ce soit pour mieux se défendre ou tenter d'identifier les attaquants pour les mettre hors d'état de nuire



ou limiter les effets. « Il est très important de réagir vite », explique le militaire.

« Il faut pouvoir continuer à fonctionner en mode dégradé. »

Franck Galland, directeur général d'Environmental Emergency & Security Services

Une rapidité de réaction que confirme <u>Jérôme Poggi</u>, RSSI (responsable de la sécurité des systèmes d'information) à la ville de Marseille dont les services ont été victime d'une cyberattaque le 14 mars 2020 à 7h31.

Après avoir témoigné de la difficulté de se remettre de telles attaques, plusieurs mois, il a insisté sur les conséquences parfois inattendues qu'elles pouvaient avoir sur la bonne marche de la collectivité (gestion des cimetières, Etat-civil, impact humain, sentiment de remise en cause...). « On n'est jamais assez préparé », prévient-il.

« Il faut effectivement prendre en compte le temps long d'une telle crise et donc anticiper pour pouvoir continuer à fonctionner en mode dégradé », estime pour sa part <u>Franck Galland</u>, directeur général <u>d'Environmental Emergency & Security Services</u> et président-fondateur <u>d'Aqua Sûreté</u>, expert en sécurité des infrastructures hydrauliques.

C'est avec cette volonté d'anticipation, qu'en vue des JO de Paris, cet expert de la sûreté dans le domaine de l'eau a participé à un exercice de crise d'une attaque cyber dans une station d'épuration Veolia en Île-de-France.

« Nous proposons des mesures techniques de protection en faisant très attention aux accès à distance demandés par les clients. »

Meriem Riadi, directrice des systèmes d'information Veolia Eau France

Sécuriser l'approvisionnement en eau

Chez Veolia, cette prévention de la menace passe notamment par un accompagnement des collectivités partenaires.

« Tout d'abord, nous mettons en place une forte sensibilisation aux aspects humains, insiste Meriem Riadi, directrice des systèmes d'information Veolia Eau France. Ensuite nous proposons des mesures techniques de protection en faisant très attention aux accès à distance demandés par les clients, car ouvrir des portes et créer des interconnexions a des conséquences. On protège aussi les systèmes informatiques dans l'usine via des antivirus. Il faut aussi détecter les incidents qui peuvent arriver et enfin, se préparer opérationnellement en ayant des sauvegardes, être capable de les restaurer, mener des exercices de crise... »

« Cette connectivité expose ces systèmes à des cyberattaques potentielles. »



Olivier Campos, directeur Veolia eau Provence-Alpes

« Les services d'eau et d'assainissement étant vitaux pour notre société, ils sont également vulnérables aux menaces cybernétiques, ce qui rend la cybersécurité d'une importance capitale pour Veolia, rappelle Olivier Campos, le directeur Provence-Alpes. Les systèmes de contrôle industriel utilisés pour gérer les infrastructures d'eau et d'assainissement sont de plus en plus connectés à internet pour des raisons d'efficacité et de commodité. Cependant, cette connectivité expose ces systèmes à des cyberattaques potentielles. Une attaque réussie pourrait perturber l'approvisionnement en eau ou l'assainissement, avec des conséquences potentiellement désastreuses pour la santé publique et l'environnement. Le sujet est également sensible car Veolia gère une grande quantité de données sensibles sur ses clients. »

Léo Gonzales, PDG de Devensys cybersécurité

Quelles sont les solutions et que faire en cas d'attaque ?

« Il faut responsabiliser et sensibiliser les dirigeants ou les élus aux risques cyber pour qu'ils prennent leurs responsabilités, mettent les moyens humains, techniques et financiers en face du risque, précise Léo Gonzales, PDG de Devensys cybersécurité à Montpellier. C'est exactement ce qu'il se passe pour le risque juridique, ou encore avec le risque sûreté (normes ERP pour les bâtiments, sécurité incendie, etc.) Il ne viendrait jamais à l'idée pour un dirigeant ou élu d'ouvrir un établissement qui n'est pas aux normes sans contrôle préalable (consuel, pompiers, etc.). Idem avec le contrôle technique et l'entretien des voitures, ou les équipements de sécurité préventive (airbag, radar avec freinage auto, etc.). Pourtant, c'est comme la cyber... on investit pour 'rien' au départ. Mais ne pas prévoir à la conception les buses d'extinction incendie dans un hôtel, ou les portes coupe-feu, cela couterait extrêmement cher de le rajouter après. »

Des diagnostics gratuits existent rappellent <u>Célia Nowak</u> pour l'ANSSI ainsi que le commandant <u>Nidhal</u> <u>Ben Aloui</u> pour la gendarmerie.



Ecrit par le 2 novembre 2025



Les intervenants (de gauche à droite): Meriem Riadi, directrice des systèmes d'information Veolia Eau France, Jérôme Poggi, responsable de la sécurité des systèmes d'information à la ville de Marseille, Léo Gonzales, PDG de Devensys cybersécurité, Franck Galland, directeur général d'Environmental Emergency & Security Services et président-fondateur d'Aqua Sûreté, commandant Nidhal Ben Aloui, conseiller cyber du commandant de région de gendarmerie Paca, Célia Nowak, déléguée régionale Paca de l'ANSSI, Pierre Gonzalvez, maire de l'Isle-sur-la-Sorgue et président de l'AMV, ainsi que Olivier Campos, directeur Veolia eau Provence-Alpes.

« Nous disposons de guides et d'outils mis à disposition des collectivités dans les domaines de la prévention, de la détection et de la réaction », complète la déléguée régionale de l'ANSSI qui peut s'appuyer sur <u>le CSIRT (Computer security incident response team)</u> de Paca qui traitent les demandes d'assistance des acteurs de taille intermédiaire (PME, ETI, collectivités territoriales et associations). Même offre complémentaire pour les gendarmes : « nous proposons des supports d'informations lors des situations de crise ainsi que les listes de contacts en cas d'urgence. Nous avons aussi formé des référents dans les brigades de la Région Sud afin d'apporter des réponses adaptées en fonction des profils des personnes qui nous sollicitent. »

« La question n'est pas de savoir si vous subirez une cyberattaque, mais quand ? »

S'adapter en permanence aux nouveaux défis

S'il est nécessaire de dresser un diagnostic de sa vulnérabilité face aux cyberattaques ainsi que de savoir comment réagir « une poignée d'actions 'défensives' constituent déjà la clef pour limiter drastiquement les risques (sauvegardes, cloisonnement, antivirus), résume Léo Gonzales de Devensys cybersécurité. Les



attaquants innovent en permanence et il faut s'adapter en face. Il y a forcément une certaine latence dans la réponse, et un coût financier et humain. L'objectif étant de rendre l'attaque plus complexe, plus longue, plus chère. »

De faire en quelques sorte, que le cyberpirate passe son chemin pour, qu'à l'image d'un cambrioleur qui évite une maison avec un chien ou une alarme, il s'oriente vers un 'voisin' moins protégé.

« On doit aussi penser à des systèmes de détection, pour le cas où cela devient trop tard, afin que les 'voleurs' sachent que la 'police' arrive très rapidement, et qu'ils n'aient pas le temps de faire trop de dégâts », poursuit Leo Gonzales.

« Il ne faut pas rester seul. »

Commandant <u>Nidhal Ben Aloui</u>, conseiller cyber du commandant de région de gendarmerie Paca,

Au final, l'ensemble des intervenants s'accordent sur un point : « La question n'est pas de savoir si vous subirez une cyberattaque, mais quand ? »

C'est pour cela qu'à l'image de la Ville de Marseille et de son responsable de la sécurité des systèmes d'information, la collectivité phocéenne est sur le qui-vive. : « Nous pratiquons des exercices en permanence, confie Jérôme Poggi. On teste les sauvegardes, on teste les procédures, on teste la réactivité des équipes, on teste encore et encore pour faire face à toutes les éventualités. »

Cependant, si les solutions peuvent apparaître uniquement techniques, il ne faut pas négliger l'impact humain. « Il ne faut pas rester seul. Il faut savoir s'entourer, insiste le commandant Nidhal Ben Aloui. Surtout si parfois à tort, on pense être bien préparé à une attaque. »

Et le gendarme, comme plusieurs intervenants, d'évoquer les conséquences humaines (dépression, burnout et même suicide) de certaines de ces attaques pour les dirigeants, élus ou chefs de service qui s'en sentent responsables.

Réglementations sur la protection des données & cybersécurité

L'Association des maires de Vaucluse



Ecrit par le 2 novembre 2025

organise ses ateliers de mi-mandat





Le jeudi 22 févier aura lieu une journée d'ateliers pédagogiques à destination des maires du département à la Salle du Château d'Eau de Monteux. Un évènement qui réunira l'ensemble des maires membres de l'<u>Association des Maires de Vaucluse</u> (AMV) qui organise cet évènement en collaboration avec <u>Mairie 2000</u> et les élus du département.

Dans son objectif d'accompagner et de développer la coopération intercommunale, l'association, présidée par <u>Pierre Gonzalvez</u>, maire de L'Isle-sur-la-Sorgue, organise ces ateliers afin de faire un point global sur les actions municipales des différents élus locaux et rappeler l'importance de préparer l'avenir de leur territoire.

La journée, qui s'ouvrira par un accueil des élus par le président de l'AMV, sera centrée sur des ateliers concrets sur les sujets de la remobilisation des équipes municipales, du financement de la transition écologique, du tri dans l'espace public, de la lutte contre les déchets abandonnés et de l'analyse financière. Des thématiques qui sont au centre des enjeux de demain pour le département de Vaucluse. Ces sessions d'ateliers sont également l'occasion de créer des échanges et des rencontres entre les élus et les partenaires publics et privés qui s'engagent sur le territoire. Parmi eux, on retrouve notamment <u>La Poste</u>, <u>Orange</u>, la <u>MNT</u>.



Mairie 2000, service d'assistance financière et technique qui co-organise cette manifestation, en profitera pour démontrer le savoir-faire de ses adhérents. L'AMV, quant à elle, réaffirme à travers cet évènement sa volonté de tenir son rôle de liant entre les différentes associations départementales mais aussi d'inciter les élus à participer aux formations organisées par ces associations sur leurs territoires respectifs.

Au programme de cette journée :

9h0-9h30 : Accueil des élus et ouverture par Pierre Gonzalvez, Président de l'AMV

9h30 - 11h : Atelier « Remobiliser les membres de l'équipe municipale »

11h15 - 12h45 : Ateliers au choix :

□ « Financement de la transition écologique » ;

🛘 « Lutte contre les déchets abandonnés et tri sur l'espace public ».

14h - 15h30: Ateliers au choix:

☐ « Biens vacants et sans maitres ».

Les Ateliers de mi-mandat de l'Association des maires de Vaucluse. Jeudi 22 février de 9 h à 16h. Salle du Château d'Eau, 34 rue des Hortensias, Monteux. 04 90 85 43 64 - contact@amv84.fr

Les victoires de l'investissement local 2023 de la Fédération du BTP de Vaucluse



Ecrit par le 2 novembre 2025



<u>A l'occasion de la traditionnelle assemblée générale de l'AMV</u> (Association des maires de Vaucluse) qui vient de se tenir à Monteux, <u>la Fédération du BTP de Vaucluse</u> a remis 'Les victoires de l'investissement local 2023'.

2 projets distingués à Avignon et Entraigues

Décerné en partenariat avec <u>la Fédération régionale des travaux publics Provence-Alpes-Côte d'Azur</u> (FRTP Paca), cette récompense a été d'abord attribuée à l'aménagement de la phase 1 de la rue Thiers à Avignon.

Un projet « qui a parfaitement intégré la transition climatique avec l'intégration de la nature dans un environnement minéral et des matériaux drainants pour desimpermeabiliser les sols ». Dans ce cadre, les victoires ont été remises à la ville d'Avignon, représentée par son maire Cécile Helle, ainsi qu'aux différents intervenants sur le chantier (Citadis, Philippe Le Maner de l'Agence Paysages, Laetitia Coq-Choux, du Cabinet Marlin, ECL-Studio, NGE – BTP Guintoli Alpilles-Vaucluse, Manuel Gain, Maxime Piechowiak

Améliorer le rendement et moderniser les réseaux

Second projet à être distingué : le chantier de réhabilitation des réseaux d'eaux usées sur le chemin de la Lône à Entraigues-sur-la-Sorgue.

« Des travaux qui répondent à la gestion patrimoniale afin d'améliorer le rendement et de moderniser les réseaux, » explique la Fédération du BTP84.

Les lauréats de ces victoires de l'investissement 2023 en Vaucluse pour ce projet d'Entraigues sont le <u>Grand Avignon</u>, et son président Joël Guin (représentait pour l'occasion par Guy Moureau, maire d'Entraigues), ainsi que <u>Jerome Gelly</u> (DST du Grand Avignon), <u>Patrice Aussibal</u> de la société <u>Seiri</u> et <u>Cedric Munoz de EHTP Châteaurenard</u>.



Ecrit par le 2 novembre 2025



Remise des prix aux lauréats du projet d'Entraigues, dont le maire de la ville (4e en partant de la droite) par Daniel Léonard, président de la Fédé BTP 84 (3e depuis la gauche), et Pierre Gonzalvez, président de l'AMV et maire de L'Isle-sur-la-Sorgue (1er à gauche).

L.G.

Agression de maires et d'élus : 'les fantassins de la République' tirent la sonnette d'alarme



Ecrit par le 2 novembre 2025



Excédés par la multiplication des agressions à leur encontre, les maires de Vaucluse ont décidé de lancer un cri d'alarme. En effet, le nombre de violences verbales et physiques contre les élus a bondi en France de 32% entre 2021 et 2022, et le Vaucluse n'est pas épargné. Plusieurs incidents récents ont engendré un ras-le-bol, que les élus du département n'entendent plus laisser passer.

Jusqu'à présent on disait que les maires étaient à portée d'engueulade. Ce n'était pas toujours agréable mais, de leur propre aveux, cela faisait partie du 'job'. Aujourd'hui, ces élus de terrains sont désormais de plus en plus à portée de coups et ça ils ne le tolèrent plus. Les récentes menaces de mort à l'encontre du maire de Cairanne ainsi que l'agression d'un des adjoints de Lauris n'ont fait qu'illustrer cette inquiétante tendance générale.

« La situation préoccupante des actes de violence envers nos élus locaux est un sujet d'actualité récurrent, s'alarme Pierre Gonzalvez, président de l'AMV (Association des maires de Vaucluse) et maire de l'Isle-sur-la-Sorgue. Malheureusement, le département n'est pas épargné par cette vague de violence envers les élus de la République. Ces faits s'additionnent et s'accélèrent. Cela affecte toutes les communes, des petites aux plus grandes. Il n'y a pas de territoire qui soit préservé. »

« Cela affecte toutes les communes, des petites aux plus grandes. Il n'y a pas de territoire qui soit préservé. »



Pierre Gonzalvez, président de l'AMV

Une tendance de fonds à l'échelle du pays

Face à cette tendance de fonds, encore illustrée ce week-end au niveau national par l'incendie du domicile du maire de L'Haÿ-les-Rose, mais aussi par le dramatique décès du maire de Signes dans le Var en 2019, renversé par la camionnette d'un maçon alors qu'il tentait de s'interposer contre un dépôt d'ordures sauvages, ou lorsque le maire de Saint-Brévin, en Loire-Atlantique, a démissionné suite à l'incendie de ses véhicules et de la façade de son domicile en pleine nuit en mars dernier, l'AMV a donc souhaité réagir contre ces agressions à répétition. Et ce d'autant plus que des élus de Vaucluse viennent eux aussi d'être confrontés à des actes de violences verbales ou physiques qui connaissent une explosion en France.

Leur nombre a ainsi bondi de 32% en 1 an, en passant de 1 720 actes en 2021 à 2 265 en 2022.

« Fils de pute de maire, mes frères gitans et moi, on viendra te pulvériser toi et ton village de mort. »

Menaces proférées contre le maire de Cairanne



De gauche à droite : Bernard Le Dily, adjoint en charge de la sécurité publique à Mormoiron,



Vincent Faure, maire de Sainte-Cécile-les-Vignes, Roger Rossin, maire de Cairanne, Michel Terrise, maire d'Althen-des-Paluds, Anne-Marie Bardet, maire de Sarrians, Jean-François Lovisolo, député de la 5e circonscription de Vaucluse, Pierre Gonzalvez, président de l'AMV, Thierry Dernis, adjoint à la voirie de Lauris, et André Rousset, maire de Lauris.

Le 8 juin dernier c'est Roger Rossin, maire de Cairanne qui a été menacé de mort. L'élu constate pour la seconde fois un affichage sauvage d'un épaviste sur les panneaux directionnels, les feux tricolores, les candélabres, et le mobilier urbain le long de la route Départementale 8.

- « Cela enlève la peinture quand on essaye de les décrocher, constate alors agacé le maire de Cairanne. J'ai donc eu la faiblesse d'appeler le numéro figurant sur l'annonce pour expliquer que ce type d'affichage était soumis à autorisation et que là où il les mettait cela n'était pas possible. Je lui ai demandé de venir les enlever. La personne m'a répondu 'qu'il sent foutait, qu'il faisait ce qu'il voulait et qu'il devait travailler'. »
- « Je lui alors précisé que je devrais alors le verbaliser, poursuit Roger Rossin. Il m'a alors répondu 'Fils de pute de maire, mes frères gitans et moi, on viendra te pulvériser toi et ton village de mort'. »
- Même si c'est la première fois que cela lui arrive en 10 ans de mandat, le maire de Cairanne n'envisage pas forcément de porter plainte. Ces collègues maires de l'AMV, le sous-préfet de Carpentras et la préfète du Vaucluse l'y incite pourtant.
- « Même si j'ai du mal à croire que la plainte débouchera sur une interpellation et une condamnation, j'ai finalement porté plainte, ajoute-t-il. Je n'ai pas peur de ces menaces mais je n'accepte pas le côté irrespectueux de l'institution et la violence gratuite de ces propos. » L'enquête est en cours...

« Je vais te retrouver et je vais te tuer. »

Menaces proférées contre un des adjoints de Lauris

Le 13 juin dernier, alors que la commune de Lauris est sous les orages, un habitant se retrouve avec 7cm d'eau chez lui. Thierry Dernis, adjoint à la voirie, se rend sur les lieux pour évaluer la situation et voir qu'elles peuvent être les solutions même si ce n'est pas du ressort des compétences de la municipalité.

« Il m'a attrapé par mes vêtements alors que je ne m'y attendais pas, raconte l'élu de Lauris. Il a ensuite voulu me frapper. Les personnes présentes se sont interposées et j'ai réussi à me dégager. Alors que je partais il m'a dit : 'Je vais te retrouver et je vais te tuer'. »

Thierry Dernis va aussitôt porter plainte. « J'ai été reçu par les gendarmes qui m'ont écouté. Rien que ça, cela fait du bien. Le lendemain la personne a été arrêtée et mise en garde en vue pendant une journée. C'est rassurant de voir que les institutions répondent. »

Une démission collective pour un électrochoc

Dans le même temps, l'adjoint de Lauris reçoit le soutien de toute son équipe municipale. Dans la foulée, André Rousset, le maire, annonce aussi qu'il démissionnera en compagnie de sa majorité. Cette décision devant servir d'électrochoc afin de sensibiliser les pouvoirs publics et les médias contre ce phénomène



général de violences croissantes. « Une action choc pour faire prendre conscience de ces dérives », explique André Rousset, maire de Lauris.

Une protestation qui ne sera finalement pas mise à exécution après plusieurs échanges avec les services de la préfecture de Vaucluse.

La parole se libère

La succession de ces incidents a au moins le mérite de pousser les autres élus vauclusiens à sortir de leur silence après avoir trop longtemps accepter ce type d'acte.

« Les langues se délient, reconnaît Pierre Gonzalvez, le président de l'AMV, et les élus n'hésitent plus à nous faire part de leurs mauvaises expériences en la matière. »

Dans ce cadre, l'AMV recueille les signalements que lui font remonter les élus depuis le terrain. Des signalements de différents niveaux de gravité, qui peuvent aller des insultes jusqu'à des intimidations ainsi que des gestes physiques, et contre lesquels l'AMV se porte systématiquement partie civile.

Gestion des conflits : des formations du GIGN avec l'AMV

Afin de permettre aux élus de Vaucluse de faire face à certaines situations de conflit, l'AMV a organisé des réunions animées par un négociateur de l'antenne du GIGN à Orange. A cette occasion, la gendarmerie nationale explique aux maires et aux élus comment réagir face à une personne agressive et comment tenter de désamorcer une situation de conflit. Une demi-douzaine de réunion a déjà eu lieu avec l'AMV qui va proposer de nouvelles cessions. Par ailleurs, la gendarmerie propose également des fiches d'informations consultables sur le site referentsureté.fr.

L'AMV dispose d'élus référents contre les violences et les agressions d'élus

Par ailleurs, afin de mieux coordonner son action auprès de ses membres, l'Association des maires de Vaucluse a désigné deux référents : le maire de Sainte-Cécile-les-Vignes et l'adjoint à la sécurité de Mormoiron. Deux élus en charge des violences faites aux élus au sein de l'AMV qui, eux aussi, ont été confrontés aux menaces.

« Au sortir du Covid, j'ai subi une altercation avec des propos homophobes, rappelle <u>Vincent Faure</u>, maire de Sainte-Cécile-les-Vignes. Une affaire classée sans suites même s'il y a eu une écoute des gendarmes et du procureur. »

De son côté Bernard Le Dily, adjoint en charge de la sécurité publique, de la prévention de la délinquance, des écoles, du conseil municipal des jeunes et de la culture à Mormoiron a dû batailler ferme pour que la justice s'en mêle.

« Entre le moment où j'ai déposé plainte, le 25 juin 2022, et le classement sans suite avec un simple rappel à la loi, c'était le 29 novembre. Et encore il a fallu que je voie deux fois le procureur qui nous a dit qu'il avait une échelle de sanction qu'il se devait de respecter. »

En attendant, l'élu de Mormoiron, ancien policier et gendarme, reconnaît alors que l'on peut avoir parfois le sentiment d'être seul, surtout dans les petites communes.

« Dans un village on croise l'agresseur ou sa famille tous les jours. On peut se sentir vulnérable même si fort heureusement on a le soutien de l'AMV. »

Certains s'excusent parfois

Venue soutenir son collègue de Cairanne, Anne-Marie Bardet, maire de Sarrians, a elle aussi connue

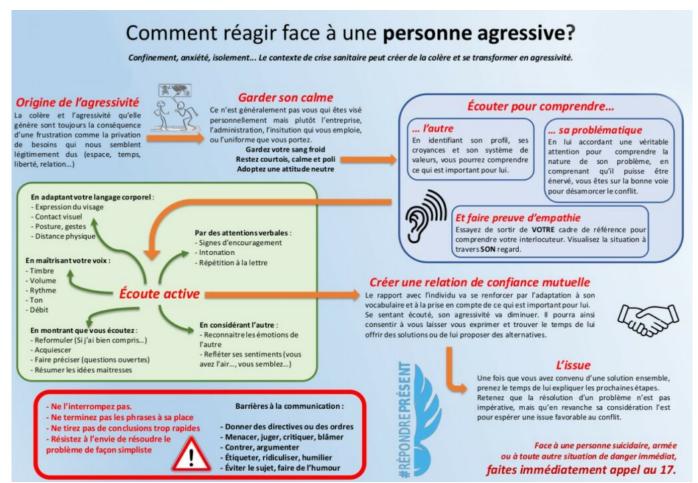


pareille mésaventure.

« J'ai moi-même été aussi victime de violentes injures le 17 mai dernier, confie l'élue. J'ai informé l'AMV et j'ai porté plainte mais je n'ai pas eu de retour à ce jour. »

Sa 'faute' ? avoir fait une remontrance à une personne qui conduisait trop vite un fourgon sur la place de la mairie, là où jouent des enfants.

« Je n'avais pas voulu témoigner dans la presse à ce moment-là car il y a une fratrie et se sont des gens corrects. Depuis, le monsieur m'a envoyé un message pour s'excuser de son attitude en expliquant qu'il avait tout un tas de raisons personnelles pour expliquer pourquoi il s'était comporté aussi mal : « il exprime son plus profond regret pour son comportement impulsif et irrespectueux à mon égard. Il est conscient d'avoir mal agi. »



La gendarmerie propose notamment des fiches conseils de 'déconfliction' à destination des élus afin de disposer de base pour réagir face à une personne agressive.

« Aujourd'hui la parole du maire, ne vaut rien contre un délinquant de la route. »

Michel Terrise, le maire d'Althen-des-Paluds



Des élus qui dérangent parfois les petits trafics

Une litanie sans fin que conclu Michel Terrise, le maire d'Althen-des-Paluds : « J'ai été menacé de mort lors de mon 1^{er} mandat pour une histoire d'urbanisme. Je n'avais pas porté plainte. »

Là, c'est un conducteur qui a mis en danger la vie d'un de ces policiers municipaux en forçant le passage lors d'un simple contrôle où il était présent avec son premier adjoint.

« Nous avons clairement vu le conducteur accélérer et notre policier a dû sauter sur le côté pour l'éviter. Nous avons noté et le numéro et il fallut relancer à plusieurs reprise le procureur pour qu'il y ait des suites. La personne a dit qu'il n'avait pas vu le policier. C'est donc parole contre parole mais aujourd'hui la parole du maire, qui est officier de police et assermenté de par sa fonction, ne vaut rien contre un délinquants de la route. »

« L'écharpe tricolore ne fait pas des élus des surhommes. »

Vincent Faure, maire de Sainte-Cécile-les-Vignes

Ne plus rien laisser passer

- « Tout cela, ça affecte autant la vie d'élu que la vie personnelle car il y a des impacts directs », regrette pour sa part, Pierre Gonzalvez, le président de l'AMV qui constate que si certains élus « se sont engagés dans des démarches judiciaires, d'autres peuvent parfois être plus en retrait. »
- « Jusqu'alors on rentrait chez soi ou sa mairie et on pensait à autre chose. Mais maintenant, il ne faut plus tourner la page, insiste Vincent Faure. Désormais, il faut tout faire remonter pour savoir ce qui se passe dans nos départements, ce qui se passe en France. Il n'y a pas de petites agressions concernant les élus et plus généralement les citoyens d'ailleurs. Quelle que soit l'agression, elle est intolérable. Il ne faut rien laisser passer. C'est pour cela que je suis fier que l'AMV se porte systématiquement partie civile en étant totalement solidaire avec les élus. Je trouve aussi extrêmement courageux que mes collègues, maires, adjoints ou élus aillent jusqu'au bout de leur démarche de plaintes même si parfois c'est difficile de le faire dans un petit village où tout le monde se connaît. Une solidarité au sein de son propre conseil municipal doit aussi être de mise. Les élus ne sont que des femmes et des hommes. L'écharpe tricolore n'en fait pas des surhommes. »

Le Covid et les réseaux sociaux n'ont rien arrangé

Une situation qui, aux dires des élus, s'est particulièrement aggravée au sortir du Covid.

- « Il y a de plus d'incidents de ce type depuis la fin du Covid et la réouverture des 'cages', poursuit le maire de Sainte-Cécile. On constate une agressivité de plus en plus surprenante. Je pense aussi au médecin, aux enseignants, aux forces de l'ordre, aux sapeurs-pompiers, à tous ceux qui sont en contact avec le grand public. »
- « Et les réseaux sociaux offrent un univers sans limites à ces excès », complète le président de l'AMV.
- « Il faut voir aussi que nous dérangeons les petites trafics ou que nous sommes confronté à des mineurs qui traînent la nuit et que nous ramenons à leurs parents sans que certains de ces derniers n'aient à redire sur le comportement de leurs enfants », indique également, Michel Terrise, le maire d'Althen.



- « A cela s'ajoute des problématiques avec des individus qui ont des problèmes psychologiques ou psychiatriques que l'on a identifiés », complète Pierre Gonzalvez. « Nous sommes particulièrement démunis dans ces cas de figure», confesse la maire de Sarrians.
 - « Nous sommes responsables de tout, y compris pour des problèmes de compétences qui ont été enlevés aux maires. »

Pierre Gonzalvez, le président de l'AMV

« Nous sommes assaillis tous les jours pour des problèmes concernant des compétences qui ont été enlevés aux maires : l'assainissement, la fibre, l'eau, les déclarations d'impôts, la distribution d'électricité, les encombrants, les routes, la vitesse, les vols.... Nous sommes responsables de tout », regrette le président de l'AMV.

Ce dernier poursuit cependant « Les gens se rendent tout de même compte de ce que nous faisons. Beaucoup de nos administrés nous disent 'qu'ils ne savant pas comment on fait' et 'comment on supporte ces contraintes'. 'Qu'ils ne voudraient pas être à notre place'. »

Si à ce jour ces agressions ne sont pas encore venues à bout de leur motivation, entre pare-brise casé ou rayure sur la voiture, des élus de Vaucluse reconnaissent que cela commence à entamer leur détermination pour la vocation...

Ainsi, selon l'Association des maires de France, le taux de démission serait actuellement de 15% pour les élus municipaux alors qu'il n'est que de 2,7% dans le secteur privé.

Condamner c'est bien, agir c'est mieux!

- « Le problème aujourd'hui c'est que les gens ne sont plus des citoyens mais des consommateurs de services publics », explique Jean-François Lovisolo, ancien co-président de l'AMV désormais député de la 5° circonscription de Vaucluse. Il peut y avoir les discutions dans la rue, voir des engueulades, mais on est dans le ressort de la 'Pagnolade'. Mais il y a aussi ce qui est de l'ordre de l'inacceptable, comme à Lauris ou Cairanne. »
 - « Les gens ne sont plus des citoyens mais des consommateurs de services publics. »

Jean-François Lovisolo, député de la 5e circonscription de Vaucluse

« Je veux bien que l'on nous interpelle toute la journée pour des choses où l'on n'a rien à voir, poursuit le parlementaire. On est là pour ça. Mais il ne faut pas oublier que les élus locaux sont les derniers à faire du lien social quand il n'y a plus de services publics sur les territoires. Et ils ne le font pas pour l'argent. Ce n'est pas pour 500€ par mois, qui passent d'ailleurs principalement dans les frais de déplacement



qu'ils le font, mais bel et bien pour l'intérêt collectif et rendre service aux gens. Si on perd ces élus-là, il n'y a plus rien derrière. Il faut donc que l'Etat prenne des mesures et des sanctions exemplaires quand un élu local est agressé comme c'est le cas par exemple pour un gendarme. Il faut envoyer un message car c'est bien de condamner mais il faut aussi agir. »

Dans cette optique, Jean-François Lovisolo et Karl Olive, député de la 12e circonscription des Yvelines, proposent donc une loi relative « au renforcement de la législation visant à protéger les élus municipaux », « ces fantassins de la République, ces chevilles ouvrières du pays, qui sont quotidiennement vilipendés, agressés au point de renoncer à une mission qui leur a été confiée en toute légitimité par leurs concitoyens. »

Les maires des petites communes en première ligne

« Dans les communes, ce phénomène est bien connu des maires et des personnels municipaux, poursuit Jean-François Lovisolo. Les plus petites d'entre elles ne peuvent pas bénéficier d'agents assermentés, ni de services structurés. Ce sont donc souvent les élus qui se retrouvent seuls, face, d'une part, à un nombre grandissant d'infractions (dégradation de biens publics et de mobilier urbain, dépôts sauvages d'ordures...) et, d'autre part, à des agressions, menaces, intimidations, insultes ou injures qui touchent maires, adjoints et conseillers municipaux dans l'exercice ou du fait de leurs fonctions. »

La proposition de loi des deux députés a notamment pour objectif d'aligner les peines suite à des délits contre les conseillers municipaux en charge d'une mission de services publics sur celles prévues pour ces mêmes agissements contre les représentants des forces de l'ordre.

Allongement du délai de prescription pour diffamation et protection fonctionnelle

Le texte prévoit aussi que la durée d'un acte diffamatoire, prescrit tous les 3 mois, puisse être allongée à 12 mois pour les personnes dépositaires de l'autorité publique. Autre souhait : la création d'un « un délit d'atteinte à la vie privée par diffusion d'informations relatives à la vie privée, familiale d'une personne titulaire d'un mandat électif communal permettant de l'identifier ou de la localiser afin de protéger les élus par l'interdiction de la diffusion malveillante de données personnelles, notamment sur un service de communication au public en ligne ».

Il est également demandé « d'étendre la compensation financière par l'État, couvrant les coûts de couverture assurantielle, à toutes les communes de moins de 10 000 habitants. Cette mesure s'appliquerait à la protection fonctionnelle accordée aux conseillers municipaux, afin de soulager ces derniers de cette charge financière ».

« L'Agression est un acte exceptionnelle et doit avoir une réponse exceptionnelle, insiste le député vauclusien, ancien maire de la Tour d'Aigues. Et cette réponse c'est une réponse pénale. »

« Le débat cela empêche de se battre. »

André Rousset, maire de Lauris

Pas de salut sans une réaction collective



« Je pensais que l'humanité évoluait, mais parfois il faut constater que parfois elle régresse, constate avec un brin de fatalisme, André Rousset, le maire de Lauris. Je suis travailleur social de formation initiale. C'est tous ensemble que nous devons agir : les élus, les citoyens, la République. Cela passe par tout le monde, les papas et les mamans aussi, les députés, la préfète, les journalistes. Il faut saisir les enjeux de tout cela et qu'on essaye de le freiner. Si on ne le fait pas ensemble, nous n'y arriveront pas. Il faut mettre de l'humain dans ce qui nous uni car aujourd'hui on perd de l'humain. Il faut comprendre que le débat cela empêche de se battre. »

Laurent Garcia

La réponse des services de l'Etat

Conscient d'une situation de plus en plus tendue, Violaine Démaret, préfète de Vaucluse, a tenu à rappeler que Dominique Faure, ministre déléguée chargée des Collectivités territoriales et de la ruralité annoncé la création d'un centre d'analyse et de lutte contre les atteintes aux élus. Ce dernier pilotera le déploiement d'un pack sécurité comprenant :

- la création d'un réseau de plus de 3 400 référents « atteintes aux élus » dans toutes les brigades de gendarmerie et les commissariats, offrant un point de contact privilégié aux élus pour parler des menaces ou des violences dont ils font l'objet,
- le renforcement du dispositif 'Alarme élu', qui permet aux élus qui se sentent menacés d'alerter leur commissariat ou leur gendarmerie pour être secourus rapidement en cas d'appel au 17, et bénéficier d'une vigilance renforcée de la part des forces de l'ordre,
- le rappel aux préfets du principe 'une menace = une évaluation', pour que ces derniers puissent décider de mesures éventuelles de protection.

Ces mesures permettront d'amplifier la démarche « d'aller-vers » des forces de l'ordre, afin de faciliter le dépôt de plainte des élus locaux quand ils le souhaitent et où ils le souhaitent.